

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Racket: les policiers indéclicats sont de retour dans l'ombre

R.H.A
Libreville/Gabon

ON avait presque oublié nos policiers et leur fâcheuse tendance à racketter à tout-va. Pourtant, il a suffi que notre équipe surprenne des hommes en uniforme, mardi dernier, à la station Petro du quartier Okala, pour que ces scènes d'extorsion d'argent reviennent à nos mémoires. À défaut de les faire totalement disparaître, on pensait que les dernières instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, freineraient les vellétés de certains agents. De toute évidence, il n'en est rien. Ils ont simplement changé de stratégie. Pour ne pas attirer l'attention, les quatre policiers, évoqués plus haut, ne sont pas en faction comme à l'accoutumée. Ces agents des forces de l'ordre ont pris place à bord d'un véhicule de service qu'ils garent à un coin de la rue après avoir interpellé les "indéclicats". Les reporters de l'Union constatent alors que les quatre policiers, depuis leur véhicule de service, sont en train d'intimer l'ordre à deux automobilistes, dont un conducteur poids lourd et un chauffeur de taxi, de leur remettre les pièces afférentes à leurs véhicules. Constatant



Les contrôles routiers ont repris discrètement.

que les deux hommes ne comprenaient pas la raison de cette demande, bien qu'ils se soient exécutés, nous nous rapprochons d'eux. Le "taximan", pendant plusieurs secondes, semblait perdu dans ses pensées et dire pourquoi il avait été interpellé. "Ils ont stationné soudainement devant mon véhicule et m'ont intimé l'ordre de leur remettre

mes papiers. J'ai donc rejoint l'autre chauffeur qui était devant leur voiture, et ils ont pris nos documents avant de nous dire qu'on ne les reprendra qu'à l'immeuble "9-Étages". J'aurais bien aimé qu'ils nous expliquent au moins la nature de l'infraction, mais ils n'ont rien dit. Je crains de devoir déboursier une forte somme d'argent pour récupérer mes

documents", se lamentait le chauffeur de taxi visiblement hors de lui. Et il semble qu'il ne soit pas le seul dans ce cas, à écouter d'autres victimes qui ont connu la même mésaventure. Pourtant, le discours prononcé le 16 août dernier par le président Ali Bongo Ondimba, à l'occasion de la fête de l'Indépendance, avait été sans équivoque. En s'adressant aux

Forces de défense et de sécurité, le chef suprême des Armées remontait les bretelles aux "brebis galeuses" notamment de la police gabonaise. "J'ai à nouveau donné, il y a quelques jours, des consignes d'extrême fermeté. Pour que les quelques brebis galeuses soient sanctionnées et séparées du reste du troupeau", avait-il déclaré la veille de la célébration du 17-Août dernier. Le message avait été relayé par le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, au Commandant en chef des Forces de police nationale, le général Serge Hervé Ngoma. Ce dernier avait, de façon ferme, interdit les contrôles routiers intempestifs sur toute l'étendue du territoire national à travers une note de service datant du 6 septembre passé. Selon lui, tout policier réfractaire à ces dispositions et pris en flagrant délit de contrôle devrait être immédiatement traduit devant un Conseil extraordinaire qui statuera sur sa révocation. Même message du Commandement en chef de la Gendarmerie nationale qui avait, quant à lui, interdit les contrôles routiers dans le Grand Libreville. Quelques mois après ces annonces, difficile de croire que les consignes ont été strictement respectées.

Officiellement, ces mesures n'ont pas encore été levées. Si elles autorisent la police notamment à poursuivre ses missions habituelles (assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions), elles devraient toujours protéger les automobilistes de la voracité des policiers et gendarmes. Sauf que cela n'est plus le cas. Pratiqué par les éléments des Forces de l'ordre, maintes fois décrié par les usagers de la route et condamné par les responsables des forces de sécurité et de défense, le racket semble n'avoir finalement jamais été rattrapé par la patrouille. À cause de quelques "moutons noirs".

Contrepoint

La hiérarchie aurait-elle perdu la première manche ?

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

AUCUNE annonce levant l'interdiction des contrôles routiers n'a été faite à ce jour. Pourtant, seulement deux mois après cette interdiction par le Commandant en chef des Forces de police nationale, général Serge Hervé Ngoma, les rackets ont discrètement repris à Libreville. Les policiers, entre autres, outrepassant les décisions

de leur hiérarchie sans être inquiétés. Voilà ce que disent les faits. Ces agents démontrent qu'ils ont du mal à se débarrasser de cette mauvaise pratique dénoncée par les usagers. Que faut-il pour que cela cesse? Seul le Commandant en chef peut y répondre. Pour le moment, on attend de voir. Mais une chose est sûre: il faudra une menace plus ferme pour ramener les "moutons noirs" à l'ordre. Peut-être qu'il

faudrait, au moins une fois, que les officiers complices soient aussi sanctionnés. Pour réussir à atténuer le phénomène, qui devient maintenant souterrain, il devrait peut-être s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. À Abidjan (Côte d'Ivoire), une brigade de lutte contre le racket, composée de 350 éléments issus de l'armée, de la gendarmerie, de la police, des douanes et des eaux et forêts a été mise en place en 2021.

Cela, dans le but de faciliter la fluidité routière et lutter contre les perceptions illégales qui constituent des entraves à la libre circulation des biens. Depuis, des unités de lutte contre le racket ont aussi vu le jour.

On retient de cet exemple une synergie entre différents corps. Peut-être que la solution, au Gabon peut se trouver à ce niveau.